



COVID19 – Le point pour le secteur de la
diversification agricole et rurale en
Wallonie

Table des matières

Informations générales	4
Introduction.....	4
Méthodologie globale et objectifs	4
Les pistes d'aides économiques et financières pour le secteur	5
De la difficulté de savoir à quoi les prestataires impactés peuvent prétendre... ..	5
De la nécessité d'un plan de relance, d'une relocalisation de notre agriculture et de notre tourisme .	5
De l'importance des associations de terrain... ..	6
Hébergements touristiques de terroir	7
Une réservation perdue ne peut jamais être compensée !	7
Quelles conséquences sur le chiffre d'affaires et la rentabilité ?	7
Les charges, elles, sont toujours là !.....	8
Près de 2/3 des exploitants n'ont pas droit à l'indemnité compensatoire de la Région wallonne ! ..	9
Des porteurs de projets sur le point d'ouvrir et déjà en difficulté.....	9
A quand la relance ? Et surtout, comment ?.....	10
Collaboration avec l'Observatoire wallon du Tourisme et Eurogites.....	11
Quelques informations supplémentaires.....	11
Fermes pédagogiques et d'accueil social	13
Une saison entière sacrifiée	13
Pas d'aide régionale disponible.....	15
Un réseau fort et qui innove malgré tout !	16
Circuits courts.....	17
Des impacts positifs.....	17
Mais beaucoup d'impacts négatifs également !	17
Alors, quels sont les impacts globaux sur le chiffre d'affaires ?.....	20
Quand c'est possible, on s'adapte.....	21
Le travail d'ACW	22
De la promotion et des initiatives pour soutenir le secteur	22
Quid du secteur primaire ?.....	22
Et la suite alors ?.....	22
Pour en savoir plus :	23
Accueil récréatif.....	24
Salles de réception	24
Beaucoup d'impacts, pas que financiers... ..	25

La crise, l'occasion de...	25
Conclusion	26
Suivez nos activités.....	26

Informations générales

Type de document	Note de synthèse
Sujet	COVID19 – Diversification agricole et rurale en Wallonie - Analyse
Contact	Accueil Champêtre en Wallonie Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux info@accueilchampetre.be +32 81 627 454
Rédaction	Observatoire de la diversification d'Accueil Champêtre en Wallonie
Version	Version 1 – 29/04/2020

Introduction

Méthodologie globale et objectifs

A partir de mi-mars, l'Observatoire de la diversification d'Accueil Champêtre en Wallonie (ACW) a invité les prestataires en diversification à répondre à une enquête hebdomadaire concernant les impacts de la crise du COVID19 sur leurs activités d'accueil et/ou de circuits courts. Avec **près de 280 répondants** différents pour les 4 enquêtes lancées, **dont 80%** sont membres du réseau ACW, actifs dans les domaines de l'hébergement touristique, des fermes pédagogiques, des circuits courts, de l'accueil social rural ou encore des loisirs et locations de salles, le panel est large et varié. A ce jour, 4 enquêtes ont été lancées :

1. Enquête 1 – Situation durant la semaine du 9 au 15 mars
2. Enquête 2 – Situation durant la semaine du 16 au 22 mars
3. Enquête 3 – Situation durant la semaine du 23 au 29 mars
4. Enquête 4 – Situation durant la semaine du 30 mars au 5 avril

Nous avons par la suite décidé de ne plus envoyer d'enquête hebdomadaire mais de revenir vers les exploitants avec une **enquête globale post-confinement**.

En parallèle de ces enquêtes, l'Observatoire réalise également un **travail quotidien de veille sur le sujet**. Nos chargés de missions ont aussi **contacté par téléphone** l'ensemble des **500 membres de l'ASBL**.

L'objectif de tout ce travail ? Ecouter, aider et conseiller au mieux nos membres et l'ensemble des prestataires en diversification mais aussi rassembler des infos sur la situation pour tout le secteur afin de :

- Recenser, analyser et synthétiser les impacts de la crise, que ça soit d'un point de vue administratif, économique, financier, social ou encore psychologique ;
- Répondre aux mieux aux besoins du terrain à court et moyen termes ;
- Faire entendre la voix des porteurs de projets en diversification en défendant tout le secteur auprès des autorités régionales et fédérales ;
- Préparer l'avenir pour continuer à encadrer le secteur au mieux.

Les retours obtenus via les enquêtes de terrain, la veille bibliographique et les contacts par téléphone ont permis **une analyse à la fois quantitative mais aussi qualitative** dont nous vous présentons les grandes lignes ci-dessous.

Les pistes d'aides économiques et financières pour le secteur

De la difficulté de savoir à quoi les prestataires impactés peuvent prétendre...

Que ça soit par téléphone ou via les enquêtes de terrain, les retours ont mis en évidence les difficultés de comprendre les mesures économiques et financières dont les agriculteurs, artisans et exploitants d'hébergements peuvent bénéficier en tant que structure diversifiée. Celles-ci dépendent en effet du type d'activité de diversification et du statut de l'exploitant.

Pour aider au mieux, l'Observatoire a rassemblé l'ensemble des pistes d'aides dans un article complet repris [ici](#). Notre site Internet et cette page spécifique sont régulièrement mis à jour. A chaque fois que cela s'avère nécessaire, nous interpellons les Autorités fédérales et régionales pour obtenir des éclaircissements et des avancées sur ces mesures d'aides.

Fonds COVID19 de la Région wallonne

Depuis le 27 mars 2020, [la plateforme de la Région wallonne](#) est en ligne et permet aux indépendants wallons d'introduire une demande d'indemnité compensatoire de 5.000 €, sous réserve de certains critères d'éligibilité.

Notre enquête en ligne a permis de **soulever les problèmes et incohérences rencontrés sur la plateforme**, dont notamment l'inaccessibilité de l'aide aux agriculteurs toujours actifs pour leur production primaire mais dont l'activité de diversification est totalement à l'arrêt suite à la crise. De même, nous avons pu nous rendre compte que l'aide n'était pas accessible aux associations de fait. Suite à notre interpellation auprès du Ministre régional de l'Agriculture Willy BORSUS, **les agriculteurs diversifiés et les associations de fait sont maintenant éligibles à l'indemnité compensatoire**, pour autant qu'ils remplissent les conditions reprises ci-dessus. Dans le même temps, **nous poursuivons avec détermination les discussions concernant les exploitants d'hébergements en revenus privés et de fermes pédagogiques, qui n'ont pas droit à cette indemnité pour le moment.**

De la nécessité d'un plan de relance, d'une relocalisation de notre agriculture et de notre tourisme

¾ des répondants espère une **intervention des pouvoirs publics** pour les aider à surmonter les difficultés rencontrées dans le fonctionnement de leurs activités durant cette crise. Et parmi ceux-ci, 95% attendent en **priorité un soutien économique** pour les aider à faire face aux pertes encourues.

40% des personnes interrogées qui **prévoient des investissements à court ou moyen terme** ont décidé de **repousser l'idée**. L'avenir fait peur. Les gens ne savent pas toujours s'ils pourront continuer leurs activités.

Les répondants comptent clairement sur les pouvoirs publics non seulement d'un point de vue économique mais aussi d'un point de vue communication : mise en avant des producteurs locaux, du tourisme de terroir, de l'importance de relocaliser notre économie, ...

Du côté d'Accueil Champêtre en Wallonie, nous avons pris en compte l'ensemble des propositions et analyses de nos membres et répondants aux enquêtes. Et, nous serons là pour défendre une agriculture et une ruralité diversifiée dans les semaines et les mois à venir. Cela se fera notamment au travers des différents groupes de relance mis en place par les Ministres de tutelle.

P., propriétaire d'un gîte à la ferme

« L'hébergement est au service du tourisme qui génère une activité économique en Belgique. Après cette pandémie, il faudra relancer l'économie et donc encourager les séjours dans notre pays. »

V., éleveur de bovins viandeux commercialisant en circuits courts

« Les gens reviennent dans les magasins à la ferme et je pense que cela va durer ! Je pense également qu'il y aura des incidences sur la nouvelle PAC, positives je l'espère !!!! C'est triste à dire mais le coronavirus est peut-être arrivé à temps. Dépendre de la nourriture venue d'ailleurs, comme les masques, revient à une furieuse folie. On ne peut plus continuer comme ça ! »

D., agricultrice

« J'espère que la population réalisera (enfin) le rôle de l'agriculture. C'est le moment de communiquer sur toutes les initiatives locales, ... Afin que nos activités soient résilientes et que nous puissions faire face aux prochaines crises. »

De l'importance des associations de terrain...

Les retours de nos membres sont unanimes. **95% des membres de l'ASBL se disent satisfaits** de l'encadrement reçu par l'ASBL pour les aider face à la crise. Grâce au travail fourni par l'équipe depuis plus d'1 mois, ils se sentent soutenus et entendus.

J., agriculteur et propriétaire d'un hébergement touristique

« MERCI pour le contact permanent en toute situation et votre présence même en période de crise. C'est important de se sentir soutenu en tout temps. Tout simplement vous méritez bien votre nom "ACCUEIL". »

A., propriétaire d'un gîte à la ferme

« Comme pour les enfoirés... On compte sur vous ! Une équipe d'encadrement au top, très réactive. C'est A. qui est en charge de notre secteur. La dévotion qu'elle met à notre service est impressionnante. Je n'ose imaginer que ses collègues ne font pas pareil. Excellente journée à vous, bonne continuation et à très bientôt. »

Hébergements touristiques de terroir

(≈ 100 répondants chaque semaine)

Le secteur des hébergements touristiques (gîtes et chambres d'hôtes) de terroir fait partie des secteurs économiques particulièrement touchés par la crise COVID19. S'il est loin d'être le seul, il sera probablement un de ceux pour qui les répercussions seront les plus longues dans le temps.

Une réservation perdue ne peut jamais être compensée !

Les retours de terrain via les enquêtes ont montré que le **taux d'occupation** des hébergements touristiques de terroir était déjà en **nette baisse** dès début mars, **avant la mise en place du confinement**. En moyenne, il est de 50% à cette période et cette année, il tournait autour de 25% (Observatoire wallon du Tourisme, mars 2020).

Pour la majorité des exploitants de gîtes et de chambres d'hôtes qui ont enregistré des annulations suite à la crise, **aucune compensation financière n'est obtenue** (≈ 90% des répondants), de même qu'**aucun report** (≈ 75% des répondants). **Le secteur touristique a ceci de particulier qu'une location perdue ne peut jamais être compensée.** Contrairement à la vente de biens matériels, le volume de vente n'est pas extensible : un propriétaire ne sait pas louer plusieurs fois le même hébergement ou la même chambre au même moment. Pour aider en ce sens, **Accueil Champêtre en Wallonie a défendu auprès de la Ministre régionale du Tourisme Valérie DE BUE le système des « A-valoir »**. Ce système permettrait officiellement d'imposer aux touristes l'acceptation d'une transformation des montants déjà versés en un bon à valoir pour une prestation auprès de ce même opérateur dans un délai de 18 mois. Une fois le confinement terminé, le prestataire aurait l'obligation de proposer de nouvelles dates pour les séjours, les montants initialement versés étant intégralement décomptés de la nouvelle prestation proposée. Si au bout des 18 mois, le propriétaire et le client n'ont pas trouvé d'accord pour un nouveau séjour, le propriétaire sera dans l'obligation de rembourser intégralement les montants non utilisés. Ceci ne compensera aucunement les pertes encourues par le secteur mais permettra probablement à certains d'éviter de gros problèmes de trésorerie. Cela donnera également un signal clair au client pour soutenir le secteur en leur suggérant de postposer les séjours plutôt que de les annuler. Dans le cadre de ce dossier, le Cabinet de la Ministre régionale du Tourisme Valérie DE BUE a consulté ACW sur la lecture juridique de la mesure durant la première semaine du mois d'avril. Cependant, **à ce jour, la mesure n'a pas été officialisée**. Notre association relance fréquemment la Ministre du Tourisme pour obtenir l'application de ces bons à valoir, car les annulations continueront malheureusement de s'accumuler pour les mois d'été, notamment pour la clientèle étrangère qui ne pourra peut-être pas quitter son territoire.

Quelles conséquences sur le chiffre d'affaires et la rentabilité ?

Les impacts sur le chiffre d'affaires annuel des exploitants sont forcément importants. Nous avons demandé aux répondants de nous communiquer les données relatives à leur chiffre d'affaires en 2019 et pour le début de 2020. Nous avons pu voir qu'en moyenne, les mois de mars et avril représentent à eux seuls 15% du chiffre d'affaires annuel (Figure 1). En 2020, nous pouvons voir que le chiffre d'affaires du mois de mars a chuté significativement de moitié par rapport à 2019. Sur base du chiffre d'affaires moyen annuel, nous pouvons estimer **les pertes moyennes encourues** par les propriétaires durant ces mois de **mars et d'avril 2020**, selon la capacité (Tableau 1) :

- Petite capacité : 2.646 €
- Moyenne capacité : 6.785€

- Grande capacité : 10.591 €

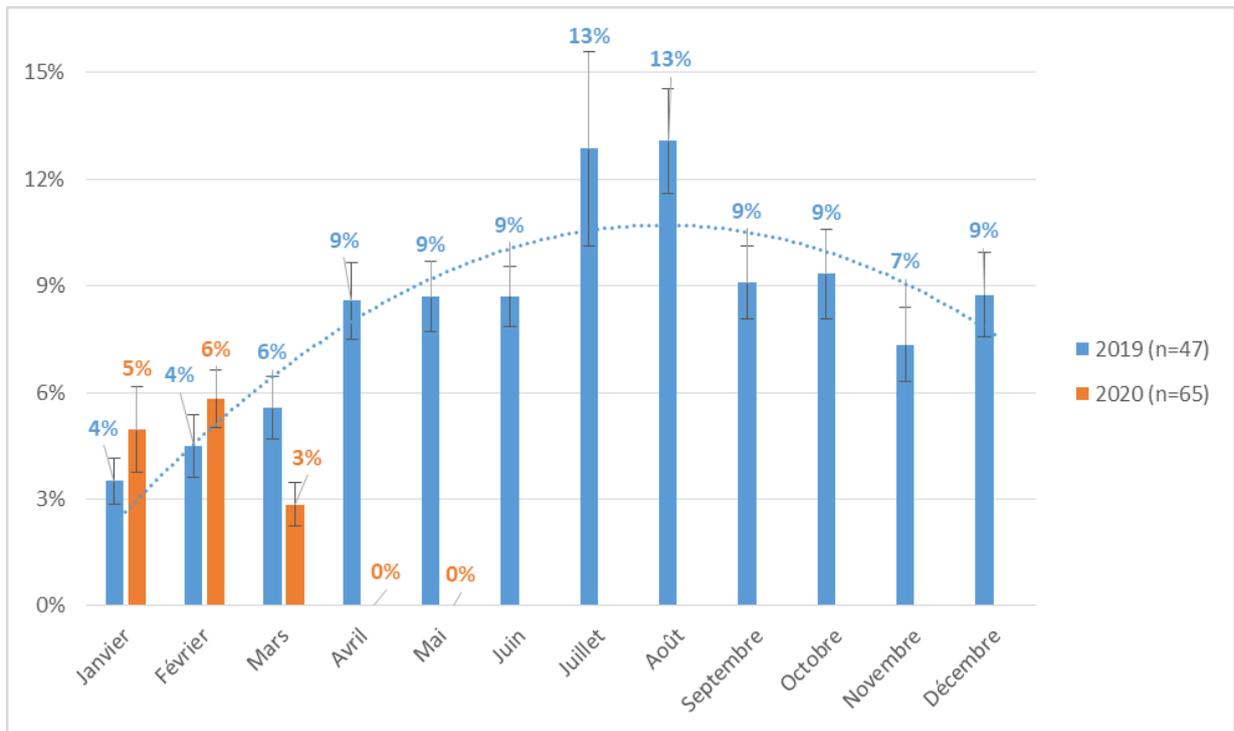


Figure 1 : Répartition mensuelle du chiffre d'affaires 2019 d'un échantillon de propriétaires d'hébergements touristiques de terroir, en % du total annuel. Les pourcentages de 2020 ont été calculés sur base du chiffre d'affaires total de 2019.

Tableau 1 : Chiffres d'affaires moyens 2019 d'un échantillon de propriétaires d'hébergements touristiques de terroir, selon la capacité, et pertes moyennes estimées pour les mois de mars et avril 2020, sur base de la répartition mensuelle du chiffre d'affaires en 2019 (Figure 1). Par capacité, il faut entendre celle de tous les hébergements d'un même propriétaire. Par exemple, si un exploitant possède 3 chambres d'hôtes de 2 personnes et 2 gîtes de 10 personnes, la capacité totale sera de 26. Ses données globalisées pour tous ses hébergements seront donc reprises dans la catégorie « Moyenne capacité ».

Capacité	Chiffre d'affaires moyen 2019	Pertes moyennes de chiffre d'affaires estimées pour les mois de mars et avril 2020
Petite capacité (1 à 20 personnes) (n=50)	23.422 €	2.646 €
Moyenne capacité (21 à 50 personnes) (n=21)	60.050 €	6.785€
Grande capacité (51 personnes et plus) (n=4)	93.736 €	10.591 €

Les charges, elles, sont toujours là !

Plusieurs propriétaires et membres de notre ASBL nous ont interpellés sur le fait qu'en cette période, les obligations de remboursement et les charges fixes sont belles et bien toujours là, contrairement aux rentrées d'argent. Si les mesures fédérales et régionales peuvent aider, les communes ont elles aussi un rôle à jouer pour soutenir le secteur.

Sur base des propositions des répondants à l'enquête, notre ASBL a pris l'initiative de **contacter le Ministre régional des Pouvoirs locaux et de la Ville Pierre-Yves DERMAGNE**, qui nous a informés que le gouvernement wallon avait **débloqué 4 millions d'Euros pour** combler le manque de rentrées financières pour les Communes et les Provinces et les aider à alléger la fiscalité locale pour soulager les commerces et les petites entreprises touchés par la crise. Sur base de cette réponse, nous avons écrit à l'ensemble des communes wallonnes afin de trouver des pistes d'aides directes ou indirectes

pour les hébergements touristiques de terroir. Une des mesures proposées a été la **levée de certaines taxes, dont la taxe de séjour 2020**. Et bonne nouvelle, de nombreuses communes ont d'ores et déjà répondu que celle-ci allait être réduite, voire même supprimée pour cette année.

Près de 2/3 des exploitants n'ont pas droit à l'indemnité compensatoire de la Région wallonne !

Les enquêtes ont confirmé les chiffres que notre association avait en tête, à savoir **que près de 2/3 des exploitants d'hébergements touristiques sont en revenus privés. A l'instar des propriétaires en revenus professionnels, ils contribuent à l'économie et à la découverte de notre Région** par les touristes. Ils influencent, à leur échelle, le PIB par les retombées sur l'économie locale et permettent à la Wallonie d'être une destination de qualité. **Pour ACW, ne pas considérer ni aider les propriétaires en revenus privés au même titre que les indépendants est une décision incompréhensible !** Cela pourrait être un mauvais signal et susciter une profonde incompréhension de la part de ces propriétaires. **C'est pourquoi notre association a défendu la position ci-dessous auprès de la Ministre régionale du Tourisme Valérie DE BUE et du Ministre régional de l'Economie Willy BORSUS.**

Dans le secteur touristique wallon, les **hébergements de terroir représentent 34% du nombre de lits** (chiffres 2018 de l'Observatoire wallon du Tourisme). L'impact de ce secteur sur l'économie touristique et locale est important. Tenant compte de 2/3 d'exploitants en revenus privés, **ce sont un peu plus de 1500 propriétaires qui n'ont actuellement accès à aucune aide ni de l'Etat fédéral ni de la Région wallonne pour faire face à la crise**, en-dehors d'éventuels reports bancaires. Pour les Autorités, les activités « d'hébergements de terroir » en revenus privés sont assimilées à des activités « immobilières ». Nous en avons défendu la différence fondamentale pour tenter de faire évoluer leur décision !

Pour beaucoup, il sera difficile de se relever financièrement après la crise. Nous estimons qu'un soutien clair de la Région, avec une aide spécifique qui leur serait octroyée, leur permettrait de ne pas se décourager et de reprendre, dès que cela sera à nouveau autorisé, leur accueil qualifié par de nombreux touristes comme étant de qualité, authentique et mettant les richesses de leur région en avant.

A ce jour, aucune mesure n'est encore envisagée mais ACW suit la question de près et espère qu'une aide sera finalement apportée, notamment via le plan de relance prévu par la Wallonie. L'accès à cette aide, même si elle n'atteint pas le montant des aides aux indépendants, pourrait être, selon nous, cadré. Se référer à la liste des hébergements reconnus par le Commissariat Général au Tourisme serait une piste facilement exploitable donnant les garanties de soutenir des propriétaires qui se sont inscrits dans une forme de démarche qualité et témoignent d'une volonté de redevabilité au niveau institutionnel. Ce serait un juste retour des choses, comparé à des exploitants non reconnus et qui proposent la location de biens parfois non conformes au regard du Code wallon du Tourisme.

Des porteurs de projets sur le point d'ouvrir et déjà en difficulté...

Beaucoup de prestataires en plein travaux et/ou qui devaient ouvrir prochainement sont également désemparés. D'un côté, les travaux sont à l'arrêt, retardant tout le planning établi par rapport à l'ouverture. De l'autre, aucune réservation n'est enregistrée chez les propriétaires prêts à ouvrir. La crise met également à mal ces porteurs de projets, surtout d'un point de vue financier car ils doivent faire face notamment aux remboursements de leurs crédits.

A quand la relance ? Et surtout, comment ?

L'une des principales préoccupations des propriétaires pour les prochains mois sera évidemment **de faire en sorte que le taux d'occupation soit au plus haut et que la trésorerie résiste aux pertes immenses encourues à cause de la crise.**

Les données que nous avons récoltées jusque fin mars laissaient à penser que **les touristes ne réserveraient pas de nouveaux séjours dès la levée des mesures de confinement.** En effet, nous avons constaté pour la majorité des répondants que le niveau des réservations pour la fin du printemps est plus faible qu'en temps normal à la même période.

Cependant, depuis mi-avril, nous remarquons une légère reprise des réservations pour les mois d'été. Pour les propriétaires dont les hébergements ne sont pas remplis à 100% toute l'année, on peut peut-être s'attendre à ce qu'ils puissent augmenter leur taux de remplissage durant l'été et jusqu'à la fin de l'année, par rapport à la normale. Cela leur permettra peut-être de réduire/minimiser une partie des pertes engendrées en mars et avril. Par contre, pour les propriétaires dont les carnets de réservation affichent généralement complet toute l'année, il n'y aura pas de rentrées supplémentaires pour espérer réduire les pertes encourues durant les 2 mois que nous venons de vivre. A moins d'enregistrer des annulations de clients étrangers qui ne pourraient pas sortir de leurs frontières, ces locations vont probablement se maintenir. Les retours de terrain laissent aussi à penser qu'il risque d'y avoir plus de mouvements que les années précédentes (annulations et locations par d'autres) et donc certaines opportunités à saisir. Finalement, il ne faudrait pas croire que les quelques réservations supplémentaires en été pourront compenser toutes les pertes de ce printemps. Comme déjà dit, une réservation perdue ne peut jamais être compensée ! Notre ASBL est très attentive sur le sujet et nos chargés de mission suivent avec intérêt la situation sur le terrain.

J. et B. agriculteurs et propriétaires d'un gîte à la ferme

« Personnellement je suis assez inquiète concernant la réouverture des gîtes et chambres d'hôtes :

- *Quelles procédures d'hygiène mettre en place ?*
- *Quels délais à respecter entre les départs et les arrivées pour que les exploitants puissent accomplir un nettoyage en profondeur entre les réservations ?*
- *Quid des oreillers, couvertures, coussins, ... ?*
- *Quels produits d'hygiène laisser dans les gîtes ?*
- *Avec quels produits nettoyer ?*
- ...

Je ne suis pas parano et j'ai envie d'accueillir à nouveau mais pas n'importe qui et pas n'importe comment. Nous ne serons pas débarrassés rapidement de ce virus donc ça ne va pas être simple. La situation est difficile à vivre pour beaucoup d'entre nous sur le plan économique, social, psychologique, ... Donc oui je me pose beaucoup de questions pour assurer un accueil de qualité et rassurant tant pour moi que pour mes hôtes. »

La reprise amènera aussi des changements et les propriétaires devront s'adapter pour répondre aux besoins des touristes. Celle-ci sera en effet :

1. Locale et hyper locale
2. Qualitative et différenciée
3. Axée sur l'hygiène
4. Digitale et en ligne

5. Avec une relation directe
6. Favorisée par de la flexibilité
7. Provoquée et pas attendue
8. Commune aux structures locales

Il s'agira pour les exploitants de pouvoir répondre à ces nouveaux besoins. Retrouvez [ici](#) nos recommandations en détail.

« *Les campagnes de promotion du tourisme doivent être revues car on va s'adresser à des **touristes de proximité**. Compte tenu de l'incertitude et des conditions sanitaires, les belges vont vouloir rester dans leur pays et **consommer local*** » indiquait récemment la Ministre régionale du Tourisme Valérie DE BUE. Et c'est clairement ce qu'attendent les propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes de la part des autorités ! Une promotion de notre ruralité pour faire face aux pertes encourues ces dernières semaines !

Les propriétaires se posent aussi énormément de questions quant à la reprise, auxquelles il est urgent d'apporter des réponses : nettoyage, désinfection, temps entre deux locations, ... Quid des gîtes de grandes capacités, ...

Accueil Champêtre en Wallonie suit la situation de près et ne manquera pas de faire remonter ces constats mais aussi vos propositions et idées au groupe de travail mis en place pour la relance du secteur touristique wallon et auquel nous participons.

Collaboration avec l'Observatoire wallon du Tourisme et Eurogites

Dès le début de la crise, [L'Observatoire wallon du Tourisme](#) (OwT) du Commissariat Général au Tourisme (CGT) a été chargé de mettre en place un « indicateur rapide » et s'est proposé de réaliser un sondage hebdomadaire auprès d'une série d'opérateurs touristiques.

En tant que relais important pour le secteur touristique, Accueil Champêtre en Wallonie a été sollicité afin d'aider le CGT dans la collecte de données. L'Observatoire a donc fait suivre auprès du CGT certaines données anonymisées collectées via nos enquêtes en ligne. Ces informations étaient ensuite synthétisées avec d'autres données pour le secteur touristique (hôtels, villages de vacances, centres de tourisme social).

Notre ASBL a également été sollicitée par [Eurogites](#), Fédération européenne du Tourisme rural dont nous faisons parties, afin de faire suivre la situation pour le secteur wallon.

Quelques informations supplémentaires

Manifeste pour un plan de transformation du tourisme

https://drive.google.com/file/d/1bJwS7q0gbVbhKpuZbsfrjqw-Zg_QSfFc/view

Emission radio

Notre collègue Alexandra CARRARA participait mi-avril à l'émission radio « Serrons-nous les coudes » sur RCF Liège. Au programme, de nombreux intervenants du paysage touristique wallon : Claudine Crutzen du Gîte Villa Capella, Olivier Lefèvre, des Logis de Belgique, Valérie De Bue, Ministre du Tourisme, Pierre Coenegrachts de Wallonie Tourisme, ... : <https://rcf.fr/actualite/snlc-du-20-avril-2020-speciale-tourisme>.

Articles de presse

https://blog.elloha.com/2020/04/26/les-voyageurs-prets-a-repartir-sous-conditions/?utm_medium=email&utm_campaign=Sem%2018%20%20Etudes%20et%20transports&utm_content=Sem%2018%20%20Etudes%20et%20transports+CID_94d4ed8e7d48ab93dde95df832dd5aa3&utm_source=NL%20elloha&utm_term=Les%20voyageurs%20prts%20%20repartir%20%20s

https://www.rtf.be/info/belgique/detail_pour-limiter-la-casse-du-coronavirus-il-faut-privilegier-ses-vacances-en-wallonie?id=10484721&fbclid=IwAR0mXdFnr5L4h0v9y2nwGuCFI6tb7mtRthMSJfgn5RVtiv0ZrTShlyYuN1c

https://www.rtf.be/info/societe/onpdp/detail_coronavirus-et-vacances-l-ete-touristique-s-annonce-chaud?id=10487121&fbclid=IwAR3AUJV769E7OTTAYH6gPliiyaa5bssDbO13R7YMPmr1PKKDQWu8GBdIMU

Fermes pédagogiques et d'accueil social

(≈ 30 répondants chaque semaine)

Une saison entière sacrifiée

Le cas des fermes pédagogiques est extrêmement problématique. Leurs activités sont suspendues par l'effet de plusieurs mesures cumulées :

- Arrêt des institutions scolaires et interdiction de séjours scolaire jusqu'au 30 juin (accueil d'écoles et séjours scolaires à la ferme) ;
- Interdiction des activités récréatives (anniversaires à la ferme) ;
- Interdiction de regroupements (stages à la ferme).

Les exploitants sortent à peine de la saison hivernale où leurs activités sont au ralenti. Le mois de mars devait être le début de la saison, les mois d'avril, mai et juin la haute saison... Les annulations forcées entraînent l'obligation de remboursement des acomptes parfois perçus l'hiver dernier par les écoles qui réservaient leurs sorties scolaires. Tout comme les propriétaires d'hébergements touristiques, les fermes pédagogiques se retrouvent en grande **difficulté de trésorerie** et doivent continuer à faire face à leurs frais fixes (entretien des infrastructures, soins des animaux, investissements, ...).

Certaines structures emploient également beaucoup de **personnel**, souvent en CDI. Ces personnes se retrouvent mises au **chômage pour le moment et risquent peut-être même de perdre leur emploi par la suite**. Nous avons récemment interpellé le Ministre fédéral des Indépendants Denis DUCARME afin de lui signifier l'importance de prolonger le **droit passerelle** pour le mois de mai mais aussi au-delà pour les secteurs qui seront plus « tardifs » en matière de déconfinement et de reprise des activités, comme les fermes pédagogiques. A ce jour, une **prolongation** a été annoncée **jusque fin mai**. **Nous continuerons d'insister pour que cette mesure soit maintenant autant de temps qu'il le faudra...**

En termes de rentabilité, il n'y aura pas de réelle relance possible avant juillet ou août. Et encore, la situation pour les stages d'été n'est pas encore connue : pourront-ils avoir lieu ? Sous quelles conditions ? Le Gouvernement fédéral a annoncé ne pouvoir statuer en la matière avant le 8 juin prochain.

Les activités pédagogiques à la ferme ne sont pas qu'un petit complément de revenus pour les agriculteurs. **Le chiffre d'affaires** annuel des fermes pédagogiques est en effet **loin d'être anecdotique**, d'autant plus pour celles qui accueillent de grands groupes en séjours prolongés. Les chiffres récoltés montrent que les fermes pédagogiques de notre réseau ont **des chiffres d'affaires** qui s'étalent de 14.000€ à presque 90.000€ par an, avec un chiffre **moyen de 40.000€** (Tableau 2). Et, **40% du chiffre d'affaires annuel est engendré sur les 3 mois d'avril à juin, 70% si on compte les mois de juillet et d'août** (Figure 2) !

En termes d'organisation, le déconfinement à venir risque d'être un vrai casse-tête pour les exploitants et l'organisation des stages d'été, s'ils peuvent avoir lieu. ACW suit la situation de près pour informer au mieux les fermes du réseau.

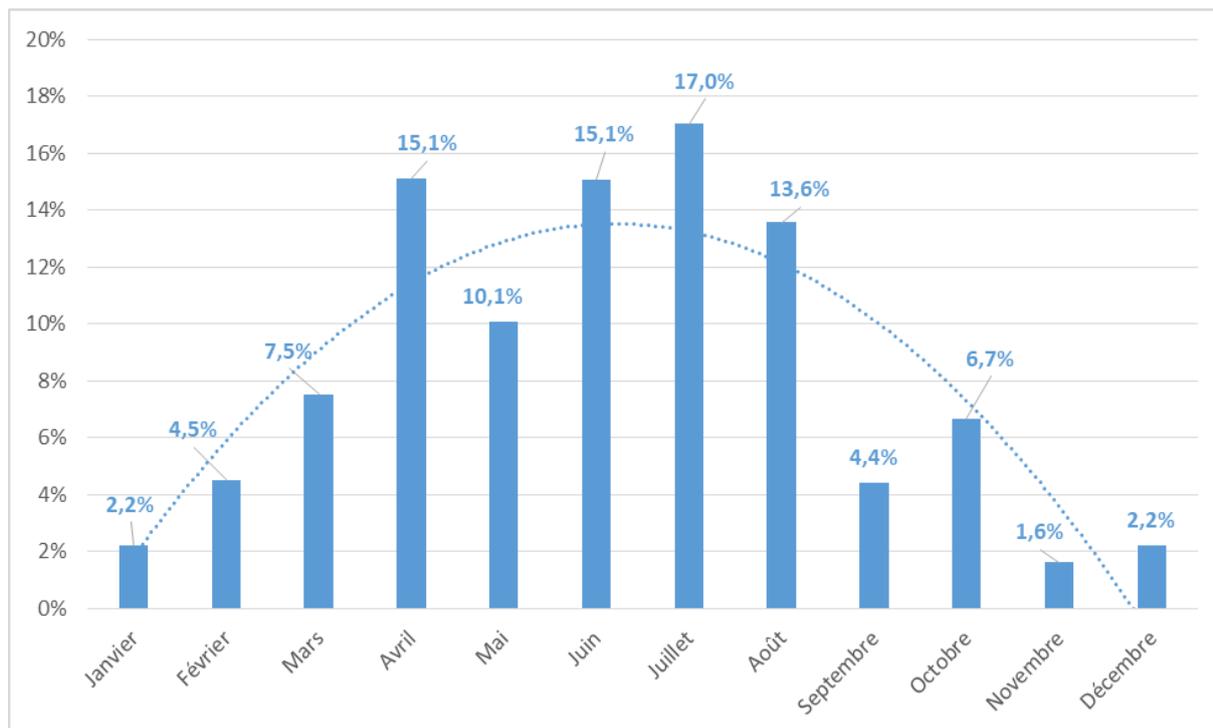


Figure 2 : Répartition mensuelle du chiffre d'affaires 2019 d'un échantillon de propriétaires de fermes pédagogiques, en % du total annuel.

Tableau 2 : Chiffres d'affaires annuel 2019 d'un échantillon de fermes pédagogiques du réseau Accueil Champêtre en Wallonie et pertes moyennes estimées pour les mois d'avril, mai et juin 2020, sur base de la répartition mensuelle du chiffre d'affaires en 2019 (Figure 2).

N	Chiffre d'affaires annuel	Pertes moyennes de chiffre d'affaires estimées pour les mois d'avril, mai et juin 2020
1	14.220 €	5.725 €
2	29.740 €	11.973 €
3	16.000 €	6.441 €
4	33.802 €	13.608 €
5	73.346 €	29.527 €
6	19.000 €	7.649 €
7	87.493 €	35.223 €
8	59.572 €	23.982 €
9	24.800 €	9.984 €
Moyenne	39.775 €	16.012 €

V., agriculteur et exploitant d'une ferme pédagogique

« L'activité pédagogique est une activité secondaire d'après la structure de certaines fermes. Et pourtant, cette diversification est vitale pour joindre les deux bouts en fin d'année... »

C., agricultrice et propriétaire d'une ferme pédagogique

« Au vu des investissements réalisés récemment pour optimiser nos accueils, notre diversification, qui est sensée soutenir notre revenu principal qu'est celui du lait, nous entraîne en pertes. Il s'agit déjà d'une activité peu rentable quand on prend en compte le nombre d'heures de préparation, la TVA à 21% à rendre et la main-d'œuvre à payer... Mais une activité tellement nécessaire pour le consommateur qui doit apprendre à nous connaître !!! Un soutien sera plus que nécessaire... »

C., agricultrice et exploitante d'une ferme pédagogique

« Les fermes pédagogiques ont dû stopper complètement leurs activités mais nous ne pouvons prétendre à l'indemnité de la Région wallonne... Les revenus de la partie ferme pédagogique ou accueil social sont parfois considérable dans la gestion de l'exploitation. Nous sommes en tant qu'agriculteurs dans l'obligation de continuer notre travail afin de permettre à tout le monde de pouvoir continuer à se nourrir après cette pandémie. Mais à quel prix ? Nous serons encore dans une catégorie hors normes ou il y aura des pertes mais peut-être pas assez pour être pris en considération. Mais sans nous que mangera la population dans 6 mois ? »

Pas d'aide régionale disponible...

Bien que des pistes d'aides soient possibles pour les exploitants (mesures bancaires, chômage temporaire, ...), à l'heure actuelle, les propriétaires de fermes pédagogiques ne sont **pas éligibles pour l'indemnité de 5000€ de la Région wallonne**, à l'instar des propriétaires d'hébergements en revenus privés. A ce sujet, **ACW tire la sonnette d'alarme depuis 4 semaines auprès du Ministre régional de l'Agriculture Willy BORSUS**. La mesure initiale a cependant été élargie le 22 avril dernier à une série de domaines d'activités. ACW attend la liste des codes NACE nouvellement éligibles pour savoir si les fermes pédagogiques pourront en bénéficier. Mais il reste que cette indemnité n'est accessible qu'aux indépendants et donc pas aux fermes pédagogiques qui sont en ASBL.

Pour ACW, peu importe leur statut juridique, les fermes pédagogiques doivent être aidées ! **C'est pourquoi, notre ASBL défend la position suivante** : pour définir des **critères d'éligibilité**, la possibilité de s'appuyer sur la reconnaissance officielle en tant que ferme pédagogique par la Wallonie ne saurait s'appliquer, car les dossiers de reconnaissance sont en attente de signature par le Ministre depuis avant la crise. Une indemnisation pourrait être attribuée aux **fermes pédagogiques du réseau d'Accueil Champêtre en Wallonie**, qui les encadre presque toutes. Il existe en effet seulement **8 à 10 fermes hors de notre réseau**. Nous avons proposé de les contacter **pour les inclure** dans toutes les démarches administratives qui seraient nécessaires à l'attribution d'un soutien financier. A noter que, sur cette petite soixantaine de candidats, certains peuvent être déjà potentiellement éligibles à l'indemnité via d'autres activités de diversification.

Parallèlement, ACW a veillé à **revenir auprès du Cabinet du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles Pierre-Yves JEHOLET** sur le **décret gratuité**. Il est important que le secteur ne subisse pas dans les années à venir des préjudices supplémentaires liés à cette disposition, déjà en discussion avant la crise.

F., agricultrice et propriétaire d'une ferme pédagogique

« En fait, si le confinement est partiellement levé, je ne pense pas que nous serons sauvés car si un collaborateur contracte le virus, qu'advient-il du reste de l'équipe ? Non seulement, l'employeur doit payer des congés de maladie pour la personne touchée mais qu'en est-il des autres ? Doivent-elles être confinées par prudence, le groupe d'enfants qui a été en contact doit-il être écarté et doit-on rembourser les parents ? Bref, l'avenir n'est pas très encourageant... Les autres centres de classes de dépaysement reçoivent des subsides de fonctionnement et une aide substantielle pour les emplois. Le fait de ne même pas mentionner les fermes pédagogiques et les voyages scolaires est un manque total de reconnaissance du travail que nous accomplissons. A l'heure où l'on met en lumière les problèmes psychologiques des personnes et enfants confinés, à l'heure où l'on n'arrête pas de porter des louanges sur les activités plus terre à terre qui ont du sens, à un retour aux sources et une reconnexion à la nature, il me semble que les décideurs pourraient trouver opportun de soutenir notre secteur et de faire en sorte qu'il soit toujours là pour panser les blessures des enfants contraints de rester confinés. La ferme et les activités que chacun propose sont des thérapies bien plus efficaces que n'importe quel psychologue dans ces circonstances. Les enfants ont besoin d'espace, de bouger, de relever des défis, de reprendre confiance en eux et tout simplement de vivre pleinement. A moins qu'il ne reste en définitive place que pour des centres comme le Domaine de Chevetogne ou d'autres centres publics, qui eux n'ont pas d'inquiétudes à se faire pour le futur. Ils peuvent même profiter de ce confinement pour se consacrer exclusivement à de nouvelles activités ou à des rénovations en tout genre puisqu'ils gardent leurs subsides de fonctionnement. Bref, vous le comprenez, je vois avec beaucoup d'inquiétude et d'amertume que le travail accompli depuis tant d'années ne s'arrête brusquement alors que ce que chaque ferme propose a tout son sens dans cette société matérialiste et superficielle. »

Un réseau fort et qui innove malgré tout !

Dans le réseau des Fermes Pédagogiques d'Accueil Champêtre en Wallonie, on sait rebondir face à la crise ! Une initiative innovante et dynamique a été proposée par les exploitants durant les vacances de Printemps.

Ne pouvant accueillir physiquement les enfants en stages, les agricultrices du réseau ont décidé d'offrir des activités « ferme » via Facebook ! Les enfants ne peuvent pas venir à la ferme pendant cette période de confinement ? La ferme s'invite à la maison ! Un franc succès sur la toile !

Rendez-vous sur notre [site Internet](#) pour visionner les petites capsules pédagogiques réalisées quotidiennement par des fermes des quatre coins de la Wallonie. De la vache au poney en passant par l'oie ou l'abeille, plus aucune excuse pour ne pas tout connaître de nos amis à 4 pattes !

Circuits courts

(≈ 40 répondants chaque semaine)

Des impacts positifs

Comme l'ont témoigné certains reportages et articles de presse ces dernières semaines : les circuits courts ont le vent en poupe durant cette crise. **Les coopératives** telles que Paysans-Artisans, Hesbicoop, Point Ferme et autres qui **vendent en ligne** et via des magasins de proximité ont vu le nombre de commandes grimper depuis la mi-mars... Mêmes retours chez les maraîchers également. Le nombre de clients dans les **boucheries à la ferme** a lui aussi fortement augmenté et les **ventes en colis ont la cote**. On le voit bien, **les consommateurs privilégient les produits de première nécessité** : légumes, fruits, viande, produits laitiers, œufs, ... On parle même d'une augmentation de 10 à 30% des achats en circuits courts...

V., propriétaire d'un magasin à la ferme

« Grâce au confinement, nous avons quadruplé notre chiffre d'affaires sur la semaine. Les jours "creux" tel que le mercredi et le jeudi sont maintenant des jours bien remplis avec une affluence régulière. Le vendredi et le samedi nous réalisons aussi de bonnes ventes mais la différence est moins notable. Nous constatons une énorme augmentation des achats de fruits et légumes, viande et farines. Nous avons pu saisir l'opportunité de montrer le véritable service et la qualité que peut offrir un magasin à la ferme. Le service de précommandes en ligne est très apprécié et nous a permis de gagner de nombreux nouveaux clients. MAIS : nous préparons sur commande plus de 50% de nos ventes. C'est un surcroît de travail très important. Nous n'avons pas la logistique prévue pour ces débits et la préparation de ces commandes, ni pour l'approvisionnement. Nous constatons également une augmentation de certains prix de fruits et légumes à l'achat. »

Mais beaucoup d'impacts négatifs également !

Contrairement à l'image idyllique véhiculée par la plupart des médias, ACW a pu constater, non seulement via des retours directs mais également via les données récoltées dans les différentes enquêtes, que les agriculteurs et artisans vendant leur production en circuits courts ne tirent pas tous leur épingle du jeu (Figure 3, Figure 4, Figure 5, Figure 6).

En termes de réactivité face à l'augmentation de la demande, **les volumes** de production et/ou de transformation destinés à la commercialisation en circuits courts ont pu être **augmentés pour 35% des répondants**. Pour les **2/3** restants, les chiffres témoignent qu'**ils n'ont pas pu adapter leurs volumes de production**. Près de **50% des répondants** sont même confrontés une **diminution ou un arrêt** de leur activité de production ou de transformation (Figure 4).

Pour ce qui est de la commercialisation, si le **chiffre d'affaires** des producteurs et transformateurs qui commercialisent majoritairement dans leur magasin et qui offrent un large choix de produits de première nécessité à leur clientèle (fruits, légumes, viande, produits laitiers, œufs, ...) **peut être en hausse**, ceux qui écoulaient leur production sur les **marchés** ou encore en via des **restaurants**, des cantines de collectivités, ... se retrouvent dans des **situations critiques**. **Et globalement, qu'il s'agisse de vente directe à la ferme, en dehors de la ferme ou de vente indirecte**, la tendance est clairement **à la baisse** (Figure 5). L'arrêt et la diminution des activités de vente en circuits courts tiennent la part majoritaire des résultats (vente directe à la ferme = 71% des répondants ; vente directe hors de la ferme = 68% des répondants ; vente indirecte = 58% des répondants).

Selon le secteur de production et le canal de commercialisation, nous avons observé les retours spécifiques suivants :

- Les transformateurs laitiers voient une augmentation de la demande de fromage, beurre et yaourts mais ne savent pas toujours répondre à la demande d'un point de vue logistique (pas d'adaptation possible du matériel de transformation pour produire plus ou faire plus de produits frais, pas de possibilité d'augmenter la main-d'œuvre tout en respectant les contraintes de distanciation sociale dans l'atelier, diminution des stocks suite à la fermeture de certains ateliers partagés de transformation, ...).
- Les producteurs de glaces et de gâteaux glacés dont la saison devait reprendre dès le mois d'avril avec les fêtes de Pâques, les mariages et les communions voient leurs ventes considérablement affaiblies, voire carrément arrêtées.
- Pour les producteurs et transformateurs de lait de chèvre et brebis, c'est la période de l'année où il y a le plus de fromages. La fermeture des débouchés commerciaux traditionnels (Horeca, marchés, cantines de collectivités, ...) met cependant en grandes difficultés certains éleveurs et transformateurs.
- Les producteurs de produits spécifiques à l'épicerie fine (canard, siroperie, confitures, tisanes, ...) sont fortement impactés par la situation, leurs produits n'étant pas considérés comme une nécessité par les clients et une large majorité d'entre eux travaillant également avec les restaurants. Dans la même logique, les producteurs de truites et poissons sont également en difficulté, suite à l'interdiction de la pêche en rivière et à la fermeture des établissements Horeca. Ils doivent donc trouver de nouveaux canaux d'écoulement et/ou réduire leur production. Même son de cloche du côté des producteurs d'escargots...

D., éleveur de chèvres

« Nous avons eu une fin d'année 2019 et un début 2020 difficile car les chèvres se sont tarées plus tôt et en février 2020, les bébés ont commencé à arriver. La saison reprenait et nous avons bien réussi les mises au bouc. Début mars, les marchés ont repris. Nous étions contents et la clientèle ravie et plus importante. L'année s'annonçait bien et nous avons des marchés de terroir et artisanaux programmés dès le 29 mars. La cata quand on annonce la suppression des marchés de plein air ainsi que les foires et autres. De plus, les 15 premiers jours du confinement, les gens ont eu peur de venir à la ferme à cause de la police et des amendes annoncées. »

S., Eleveur laitier diversifié

« Actuellement, nous avons l'annulation des commandes des gâteaux de Pâques, communions et mariages. Ce sont des gâteaux que nous faisons en grande quantité et ce sont sur ces produits que nous gagnons de l'argent et certainement pas sur la vente de quelques litres de lait ou de pots de yaourt que nous vendons un peu plus. Il faut réfléchir sur tous les aspects commerciaux et voir chez chacun ce qu'il en est. Il est facile d'entendre dire " tant mieux, vous vendez plus !", mon chiffre d'affaires ne se fait pas autour de quelques pots de glace, de yaourt et quelques bouteilles de lait mais sur les gâteaux, le secteur de l'Horeca et la ferme pédagogique. »

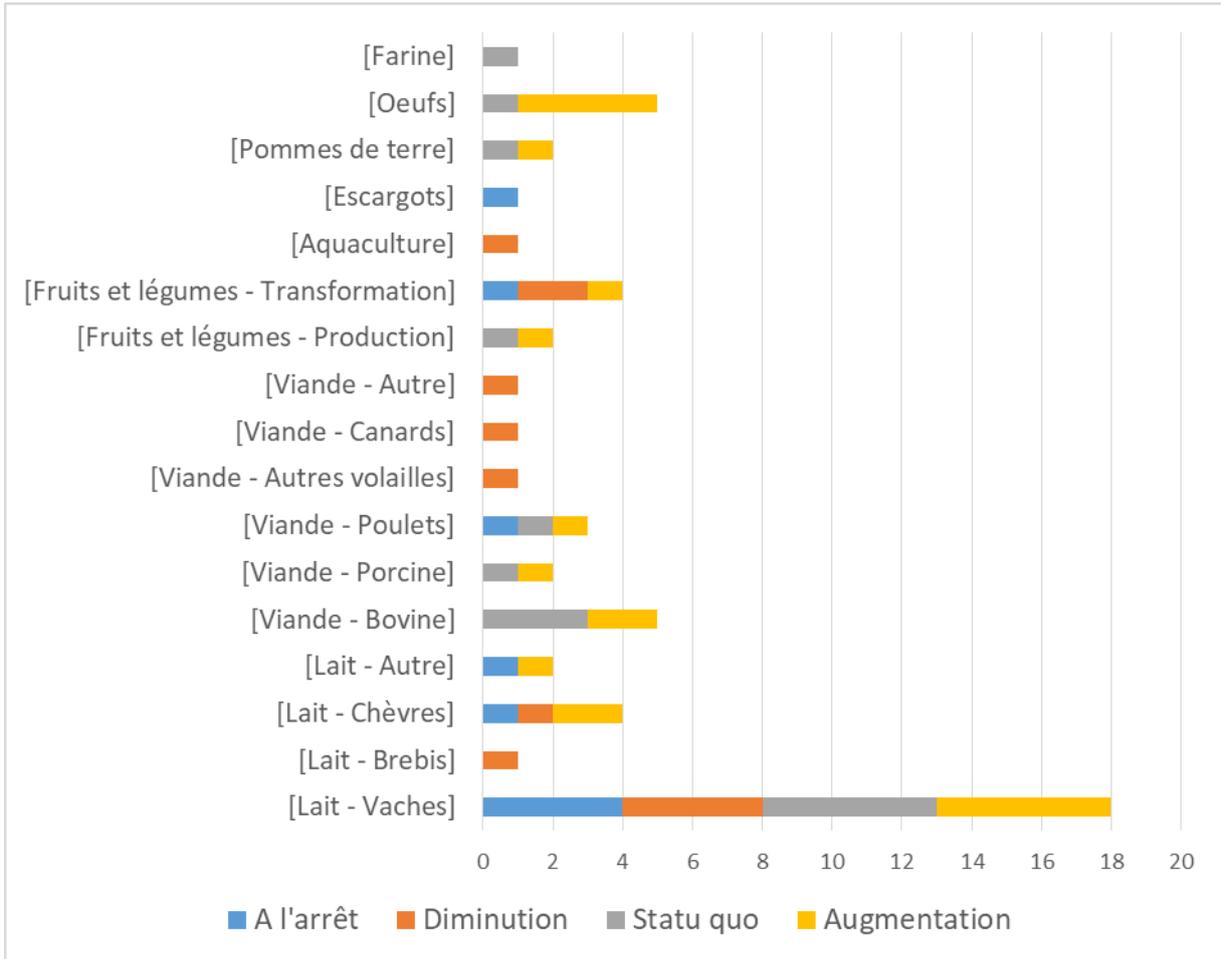


Figure 3 : Variation des volumes de production ou de transformation destinés à la commercialisation en circuits courts, selon le secteur. Les données, récoltées auprès d'une quarantaine de producteurs, correspondent à la situation fin mars 2020.

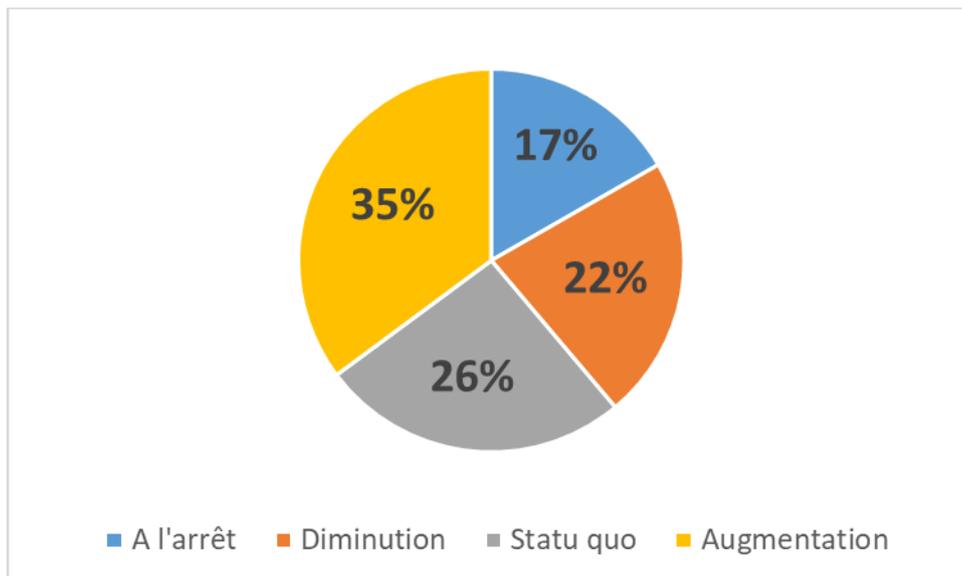


Figure 4 : Variation des **volumes de production ou de transformation** destinés à la commercialisation en circuits courts uniquement, tous secteurs confondus. Les données, récoltées auprès d'une quarantaine de producteurs, correspondent à la situation fin mars 2020.

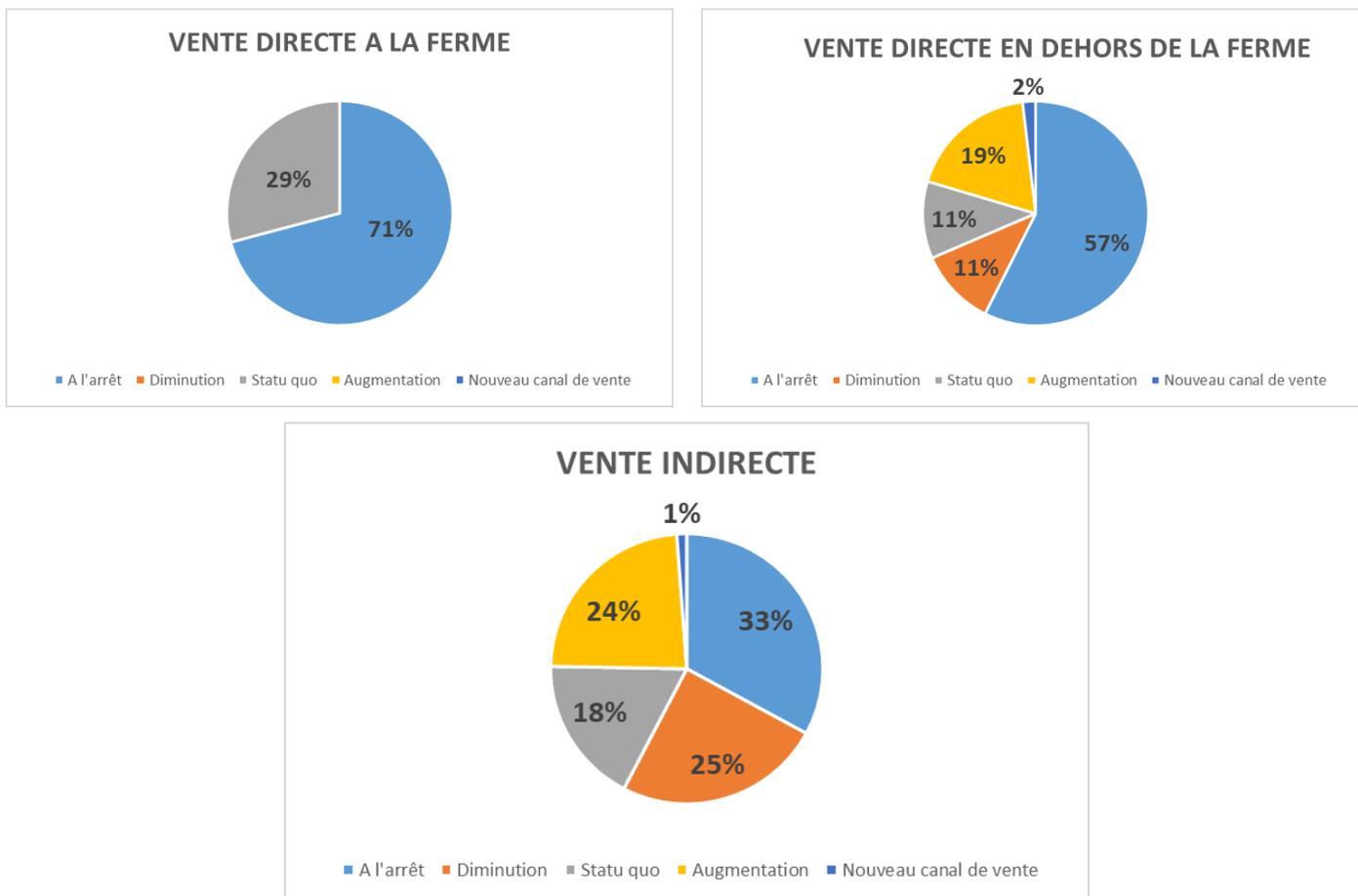


Figure 5 : Evolution de l'activité de **commercialisation** en circuits courts de vente directe et indirecte, peu importe le secteur. Les données, récoltées auprès d'une quarantaine de producteurs, correspondent à la situation fin mars 2020.

Alors, quels sont les impacts globaux sur le chiffre d'affaires ?

Nous avons pu constater parmi les répondants à notre enquête que, **par rapport une situation normale** (hors crise), la variation du chiffre d'affaire s'équilibre : **La moitié** des répondants nous indiquent **un chiffre d'affaires en statu quo ou en augmentation**. L'autre moitié nous indique un **chiffre d'affaires est en diminution, voire nul**. Le taux élevé d'activités à l'arrêt ou empêchées (interdiction des marchés, fermeture des restaurants à la ferme, vente aux collectivités et restaurants, ...) explique le pourcentage élevé de répondants économiquement impactés par la crise (Figure 6).

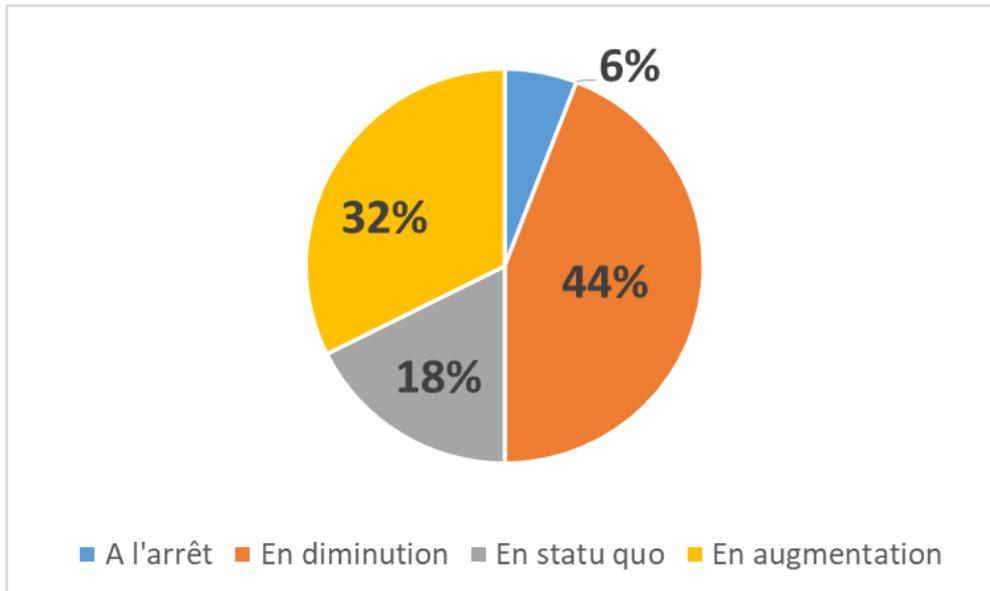


Figure 6: Variation du chiffre d'affaires pour un échantillon de producteurs commercialisant tout ou une partie de leur production en circuits. Ces données, récoltées auprès d'une quarantaine de producteurs, correspondent à la situation fin mars.

M., maraîchère et propriétaire d'un magasin à la ferme

« Notre chiffre d'affaires 2019 au magasin à la ferme était 30% inférieur à celui de 2018. Afin de limiter les pertes (jeter des produits d'achats-ventes), nous avons suivi un modèle business dans lequel nous avons diminué largement les produits alternatifs (farines, épices, vins, confiture, miel, ...), puisque de toute façon, en 2019, cela ne se vendait pas. De la même façon, nous avons simplifié notre plan de culture. En 2019, nous avons cultivé 50 légumes différents pour satisfaire les ventes au magasin. Après avoir fait le constat que 40 de ces légumes ne se sont pas vendus au magasin à la ferme, nous avons fait un plan de culture avec 6 légumes pour 2020 pour nous tourner vers les grandes et moyennes surfaces. Du coup, actuellement, nous voyons de nouveaux clients arriver mais avons du mal à les satisfaire car ils ne trouvent pas la diversité à laquelle ils s'attendent... Paradoxalement, nous avions ces produits en 2018-2019 et nous les avons jetés, faute de les avoir vendus. »

Quand c'est possible, on s'adapte...

La capacité de pouvoir s'adapter en augmentant les volumes de production et/ou en diversifiant ses canaux de vente est un facteur influençant pour pouvoir répondre à l'augmentation subite de la demande. Nous constatons en effet que ceux qui arrivent à maintenir leur chiffre d'affaires, voire l'augmenter, sont aussi ceux qui ont pu trouver d'autres canaux de distribution ou compenser la perte de chiffre d'affaires obtenu habituellement via un canal par un autre, ou encore ceux qui peuvent augmenter la production de produits frais ou adapter leur logistique de vente dans leurs magasins.

Ça n'est malheureusement pas possible pour tous. Certains producteurs ont cherché à se réorganiser en urgence mais cela n'est pas toujours facile à mettre en place : manque de moyens techniques et humains, peur de se lancer dans quelques choses de nouveau trop vite, financièrement inintéressant, ... Il ne faut pas perdre à l'esprit que ces structures ne sont (souvent) pas en mesure de produire plus. Et pour celles qui le peuvent éventuellement, se pose alors la question de l'après : faut-il investir maintenant pour augmenter sa production ? Comment se comportera le consommateur après la crise ? Cet engouement va-t-il perdurer ?

Le travail d'ACW

Accueil Champêtre en Wallonie a attiré l'attention des Autorités sur les points suivants :

1. **Guide des bonnes pratiques** : En début de crise, notre équipe a réalisé [un guide des bonnes pratiques en vente directe face au coronavirus](#) afin que les producteurs puissent accueillir au mieux leurs clients tout en se sentant à l'aise et respectant les mesures d'hygiène requises. Nous avons demandé aux bourgmestres wallons de relayer ces informations vers les magasins à la ferme et les artisans de leur territoire.
2. **Réouverture des marchés alimentaires** : La fermeture des marchés met les activités de vente directe hors de la ferme à l'arrêt. C'est un canal de commercialisation très exploité et qui génère une bonne partie du chiffre d'affaires, voire la majorité, pour des producteurs qui vendent en circuits courts et qui n'ont pas de magasins à la ferme. A l'heure de la mise en place du déconfinement, les marchés alimentaires semblent toujours être oubliés... Tel que ça a été présenté ce 8 avril 2020 en France par un protocole de réouverture validé par le Gouvernement français, il est pourrait être envisagé de procéder à une réouverture des marchés alimentaires, sous réserve du respect de certaines conditions permettant la sécurisation sanitaire des commerçants et des clients.

De la promotion et des initiatives pour soutenir le secteur

Avec la collaboration d'ACW, la Fédération de Jeunes Agriculteurs (FJA) a recensé les points de vente directe et les magasins de produits locaux sur le territoire wallon. Elle n'a pas la prétention d'être exhaustive mais elle est mise à jour régulièrement (lien [ici](#)).

Alertées par la Fédération Wallonne Horticole, les associations agricoles wallonnes (Fédération Wallonne de l'Agriculture, FUGEA, Bauernbund, UNAB) se sont unies avec le Collège des Producteurs pour trouver une solution rapide à la problématique du manque de main d'œuvre pour lancer la plateforme en ligne « [Easy-Agri](#) ».

Quid du secteur primaire ?

Pour les agriculteurs dont la transformation et la commercialisation en circuits courts ne représentent pas forcément la majorité de leur activité, la peur est aussi de voir une nouvelle crise frapper le secteur, notamment déjà dans le secteur du lait et de la pomme de terre.

Un observatoire des filières agricoles wallonnes a vu le jour afin d'identifier les enjeux critiques et de permettre une prise de décisions rapide de la part des autorités. Mis en place par le **Collège des Producteurs**, les informations sont récoltées en partenariat avec l'ensemble des opérateurs : les représentants du Collège des Producteurs, les associations agricoles (la FWA, la FUGEA, l'UNAB, le Bauernbund, les membres des commissions filières, le Collectif 5C, Accueil Champêtre en Wallonie, Biowallonie, Flwap, ...). **ACW a transmis ses analyses** pour le secteur de la diversification (consultables [ici](#)). Les constats tirés par le Collège des Producteurs pour le secteur des circuits courts rejoignent nos observations.

Et la suite alors ?

Les répondants l'ont clairement fait ressentir, après la crise, ils espèrent que la prise de conscience de l'importance d'une alimentation locale qui semble avoir lieu dans le chef des consommateurs pourra perdurer. A voir si cela pourra vraiment être le cas. Certes, les consommateurs peuvent changer la donne, mais une modification de comportement ne se fait pas du jour au lendemain... Ils espèrent

également que les pouvoirs publics prépareront la transition à venir de notre agriculture vers des systèmes alimentaires durables, sains et plus résilients face aux crises, tel que cela avait été exprimé dans la [Déclaration de Politique Régionale](#). Les secteurs de la diversification et de la commercialisation en circuits courts rentrent d'ailleurs parfaitement dans ce cadre.

Pour en savoir plus :

Mesures d'hygiène

https://ec.europa.eu/food/sites/food/files/safety/docs/biosafety_crisis_covid19_qandas_fr.pdf

Impacts sur le secteur des circuits courts

<https://tchak.be/index.php/2020/04/14/producteurs-grande-distribution-delhaize-colruyt-carrefour-lidl-circuit-court/>

https://tchak.be/index.php/2020/04/16/covid-19-des-truites-aux-poulets-industriels-en-passant-par-les-escargots-ces-denrees-delaissees/?fbclid=IwAR3kDnouA_K8-JrMx5e5sMqt0X9RkTHCSjkTpTNs_nbE_Y4IztWfjOkflmQ

Déconfinement

https://www.rtbf.be/info/societe/detail_les-marches-alimentaires-les-oublies-du-deconfinement?id=10489407

Après la crise

<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/apres-la-crise-les-circuits-courts-une-tendance-lourde-pour-les-25-ans-avenir--1,13,1472377641.html>

<https://www.gondola.be/fr/news/non-cette-crise-ne-changera-pas-nos-habitudes-de-consommation>

Souveraineté alimentaire de la Wallonie

<https://tchak.be/index.php/2020/04/14/le-covid-19-montre-lurgence-de-relocaliser-des-maintenant-les-systemes-alimentaires/>

<https://tchak.be/index.php/2020/04/17/transition-il-va-falloir-enfin-oser-mettre-lhumain-au-coeur-des-projets-agricoles/>

https://etopia.be/covid-19-philippe-baret-il-faut-reflechir-a-une-souverainete-alimentaire-qui-evite-lidentitaire-et-le-repli-sur-soi/?fbclid=IwAR3qzkDMze3ty-icxuhRXbEv4CPN9Y7qBSQqOUv31K7d_0xSXeyp_EP6wGO

<https://www.iew.be/crise-du-covid-vers-des-systemes-alimentaires-sains-durables-et-resilients/?fbclid=IwAR1jw2n2sYXTYMi2DM6JcmCwN5Kx4xBsWxjxGz64CFIERXZPw8hbcV16AY>

Accueil récréatif

(*≈ 10 répondants chaque semaine*)

Salles de réception

A l'instar des hébergements touristiques de terroir et des fermes pédagogiques, les activités de loisirs et liées aux salles de réception sont totalement fermées depuis-mi-mars, entraînant une perte de chiffre d'affaires pour ce secteur. A titre d'exemple, la Figure 7 ci-dessous présente la répartition mensuelle du chiffre d'affaires d'une salle de 100 personnes, en pourcentage du total annuel, pour l'année 2019. Le chiffre d'affaires annuel tourne autour de 30.000€. L'estimation des pertes cumulées pour les mois de mars, avril, mai s'élève à 15.000 € (Tableau 3).

Les reports de locations de salle sont parfois difficiles et aucune nouvelle réservation n'est enregistrée. Pour ce qui est du déconfinement, ici aussi, la situation reste encore floue. Nous suivons également la situation afin de pouvoir informer au mieux les propriétaires.

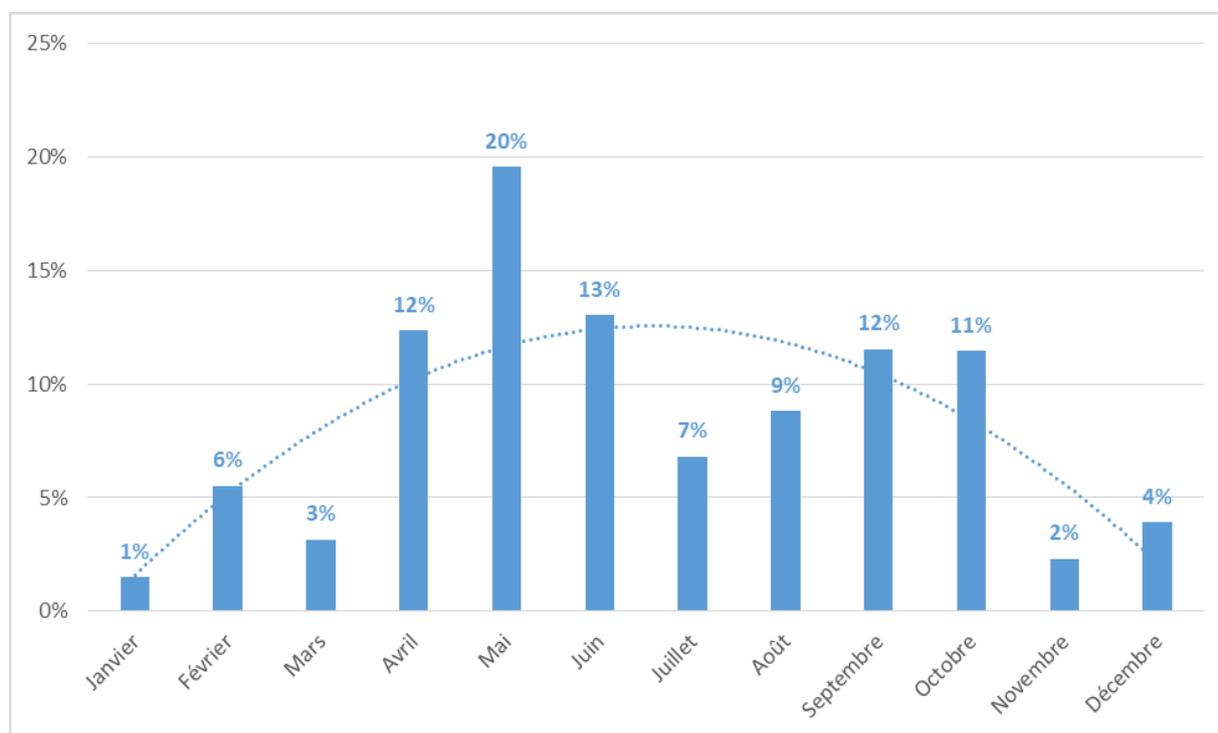


Figure 7 : Répartition mensuelle du chiffre d'affaires 2019 d'une salle de réception, en % du total annuel.

Tableau 3 : Chiffres d'affaire 2019 d'une salle de réception et perte estimée pour les mois d'avril, mai et juin 2020, sur base du chiffre d'affaires 2019 (Figure 7).

Capacité	Chiffre d'affaires 2019	Perte de chiffre d'affaires potentielle pour les mois d'avril, mai et juin 2020
100 personnes	32.654 €	14.671 €

Beaucoup d'impacts, pas que financiers...

Outre les impacts financiers directs et indirects, nous avons recensé chez l'ensemble des répondants, quelle que soit la diversification, énormément de **stress**, une certaine **peur quant à l'avenir de leur(s) activité(s)**, **gestion administrative accrue**, ...

S., éleveur laitier diversifié

« Je pense qu'il faut soulever aussi la situation sur le long terme : en effet, nous n'étions certainement pas préparés à cette crise à laquelle nous devons actuellement faire face. Nous essayons quotidiennement de le faire mais au détriment de certains aspects de notre santé (charge mentale, atteinte psychologique). Je crains que cette situation ait tôt ou tard un impact sur notre santé et nous risquons de nous effondrer tant physiquement qu'émotionnellement. Malheureusement, pour un secteur déjà en crise comme l'agriculture, nous ne pouvons pas nous le permettre. Alors la question est : Qu'allons-nous devenir ? Ce questionnement me hante chaque jour... J'espère que le gouvernement nous entendra... Pourtant, j'en doute !!!! »

La crise, l'occasion de...

La grande majorité des répondants misent sur la **communication** : en développant ou mettant à jour leur site internet, en envoyant des mails et sms aux clients habitués pour prendre des nouvelles, en nourrissant leur page Facebook avec de belles photos et des informations sur l'évolution de la situation, en organisant des concours ou encore en proposant des petites vidéos.

Au niveau des propriétaires d'**hébergements** touristiques, la **mise à jour administrative** et l'adaptation des contrats de réservation (notamment en ce qui concerne le délai d'annulation) est de mise ! C'est aussi une occasion idéale pour effectuer nettoyer de fond en comble les chambres d'hôtes et les gîtes, de même qu'effectuer quelques travaux de **rafraîchissement**.

Plus spécifiquement pour les **circuits courts**, certains producteurs et artisans ont pu mettre à profit cette période pour faire évoluer leur activité et s'adapter : Un seul mot d'ordre ! La **flexibilité**... Certains proposent de la vente en ligne, d'autres proposent de colis sans contact, de la livraison à domicile, ... D'autres ont élargi leurs horaires d'ouverture.

Conclusion

Notre ASBL travaille en ce moment pour continuer à vous encadrer et vous soutenir au mieux dès la levée du confinement :

- Suivi des dossiers liés au COVID19 pour continuer à défendre vos intérêts ;
- Développement de propositions pour soutenir le secteur à la relance ;
- Participation aux groupes de travail régionaux de relance mis en place pour chaque type de diversification ;
- Mise en place de formations (communication, ...) ;
- Accompagnement de votre structure (étude de faisabilité, rentabilité, ...).

Nous étions à vos côtés avant et pendant la crise, nous serons là après !

Suivez nos activités

Pour continuer à suivre toute l'actualité du secteur de la diversification agricole et rurale, suivez-nous sur nos différents réseaux :

- Facebook : <https://www.facebook.com/accueilchampetre/>
- Site Internet : <https://accueilchampetre-pro.be/news/>
- Mails : pour nos membres, newsletters et actualités pour chaque type de diversification